



## Le Yachting garde le cap

**Des problématiques sociales et fiscales sont venues gripper une filière régionale de la grande plaisance qui a d'autant plus le vent en poupe que la Méditerranée est une des destinations mondiales préférentielles de navigation, de réparation et d'entretien des yachts, avec les Caraïbes. Explications avec Laurent Falaize, président du réseau Riviera Yachting Network, rassemblant les acteurs majeurs d'un secteur qui pèse autour de 900 millions d'euros de CA et plus de 2 500 emplois directs.**





***Quid des inquiétudes de la filière sur la législation du travail et les taxes d'avitaillement révélées cet été ?***

Suite à notre mobilisation concernant le décret du 9 mars 2017 sur les charges sociales relatives aux marins navigant sous pavillon étranger et résidant en France depuis 6 mois, qui créait les conditions d'une distorsion de concurrence, les équipages ont désormais le libre choix entre le rattachement à l'ENIM (régime national) ou une assurance privée de cotisation. Cette dernière option ayant la préférence de la majorité des marins, cela ne les rend plus « suspects » aux yeux des Anglo-saxons qui n'appréciaient guère l'exception française en quelque sorte. Ces attermoissements ont eu

néanmoins un impact certain sur les chantiers de l'année 2017, que l'on estime en recul global de l'ordre de 200 millions d'euros. C'est considérable sur un marché de 900 millions. De plus, la problématique perdure concernant l'interprétation des taxes pétrolières. Les armateurs vont s'avitailleur pour beaucoup moins cher en Italie, en toute illégalité. Les instances professionnelles du yachting en France, dont nous faisons activement partie, ont lancé une procédure juridique contre le gouvernement italien pour non application du droit européen. Ceci risque néanmoins de durer deux ans et de plomber les carnets de commandes qui ont déjà chuté de 20% à 25% en volume. En mars prochain, nous montons en délégation à Bruxelles, en particulier avec le président de



la Région Renaud Muselier, pour défendre nos entreprises et nos emplois ».

***Quels sont les besoins régionaux de la filière en termes d'emplois sur Marseille, La Ciotat, Toulon/Saint-Mandrier ?***

Il ressort d'une étude de la Région à partir du recensement des métiers de notre secteur que les plus en tension, donc les plus recherchés, sont ceux de soudeur, touchant à la tolérerie aussi ou à l'électronique, avec une exigence d'adaptation pour les mariniser. Le secteur nécessite un certain savoir être et des spécificités haut de gamme que permet la formation. Pôle emploi et la Région s'y attellent, en lien avec la filière. Du 12 au 17 mars se tiendra d'ailleurs la semaine pour l'emploi maritime dans la région, sur l'ensemble de la façade maritime concernée par la réparation navale, offrant de nouveaux emplois. Sur les trois plates-formes de Marseille, La Ciotat et de la rade de Toulon,



200 emplois devraient être créés dans les deux ans. Nous embauchons et investissons en permanence. Au cours des 10 dernières années, ce sont plus de 100 millions d'euros qui ont été consacrés à nos outils de travail sur les chantiers de Paca. Cela génère de la valeur ajoutée et profite à l'emploi. A ce propos, s'agissant de l'ascenseur à bateaux très attendu par la filière, qui doit voir le jour soit sur Marseille soit sur La Ciotat, ce sont les professionnels qui décideront de la destinée de ce projet...